

Compte-rendu du conseil de formation

• Jeudi 17 juin 2021 •



Le conseil de formation s'est réuni aujourd'hui après deux ans d'absence. Il était animé par l'IEN-Adjoint. Étaient présent·es l'IEN-ASH, des représentant·es et personnels de la DSDEN de l'Oise, des délégué·es des personnels, des DEA mais aussi la directrice de l'Inspé de Beauvais et des enseignant·es de l'Inspé, Canopé et le délégué académique à la formation continue.

1) Bilan de la formation continue 2020-2021

Monsieur l'IEN-Adjoint a présenté le bilan de la formation de cette année scolaire : les formations de proximité ainsi que celles entrant dans le cadre du plan départemental de formation. Il a convenu que la majorité des formations étaient sur public désigné, ce que dénonce le SNUipp-FSU. Il indique que l'objectif était d'avoir 80% de modules de formation sur les « fondamentaux ».

• Implication des formateur·trices de terrain dans la formation continue.

L'administration ouvre les débats [en répondant à la déclaration liminaire du SNUipp-FSU] en indiquant que les formateur·trices de terrain « doivent 128h en formation continue ». Elle considère que c'est valorisant pour les personnels. Elle indique aussi qu'il n'est pas normal que des personnels interviennent à l'Inspé plus de 400 heures par an quand d'autres en font une centaine.

Le délégué académique à la formation continue indique que les personnels du premier degré qui interviennent à l'Université doivent avoir les mêmes obligations de service que l'ensemble des autres enseignants et 1/3 de décharge correspondent bien à 128h / an.

Le SNUipp-FSU ne se retrouve pas dans ces propos et rassure l'administration départementale et académique : les collègues font toutes leurs heures et même beaucoup plus car une part considérable de travail invisible n'est pas reconnue. Le syndicat rappelle que l'on ne peut pas intégrer comme cela les ORS des personnels du premier degré bien qu'ils-elles soient formateur·trices et interviennent pour l'Université aux ORS des enseignant·es de l'Université : les salaires et les conditions de travail ne sont pas les mêmes. À plusieurs reprises le syndicat a demandé le texte sur lequel l'administration académique s'appuyait pour cela et n'a pas eu de réponse. Le SNUipp-FSU va s'adresser directement au Rectorat.

Pour le SNUipp-FSU, ce qu'il s'est passé cette année n'est plus à refaire autant pour les stagiaires que pour les formateur·trices. Le SNUipp-FSU demande si un bilan qualitatif de la formation 2020-2021 a été réalisé autant du côté des formateur·trices que des stagiaires ? Un bilan sur le matériel utilisé, les connexions, le sens donné à la formation, l'intérêt pour sa pratique de classe, pour le suivi et les progrès des élèves, échanges... Il rappelle également que les IEN n'ont pas à contrôler qui participe ou pas aux formations à distance et combien de temps ils-elles s'y connectent.

Le SNUipp-FSU souhaite **qu'un bilan qualitatif** anonyme soit proposé aux stagiaires en clôture des formations afin de disposer d'indicateurs de satisfaction et d'éléments pour adapter l'offre de formation : apports théoriques, adéquation aux problématiques de classe, contenu relatif à la mise en oeuvre, ouverture sur des perspectives d'évolution de la pratique.

Pour les formateurs, le SNUipp-FSU rappelle que des dizaines de collègues formateur·trices ont écrit à l'IA-DASEN en octobre dernier pour faire part d'un profond malaise : sur le temps de travail, les conditions de travail, l'accès aux ressources informatiques, les outils informatiques, il y avait aussi le suivi des constellations. Pas assez de formateur·trices en circonscription pour assurer correctement les constellations et tout le reste. Il rappelle que toutes les formations se préparent. Les PEMF et DEA sont en classe et font tout le travail de PE et directeur·trices classiques

Le SNUipp-FSU intervient pour préciser qu'il n'y a plus de plaisir à travailler du côté des formateur·trices, dont la spécificité d'acteur·trices de terrain est niée : non-reconnaissance de l'implication dans la vie de l'école, **un décompte d'heures assimilé à la présence devant élèves ou devant stagiaires, comme le ferait n'importe quel néophyte de**

l'éducation nationale : c'est au cœur même de la formation initiale de faire prendre conscience aux stagiaires INSPE que le temps de classe n'est qu'une partie immergée de l'iceberg , que leur professionnalisation repose sur un référentiel national. **Nier cette évidence provoque une profonde crise de perte de sens chez l'ensemble des formateurs en écoles d'application.**

De surcroît, l'arrivée de M2 contractuel-les alternant-es dans les classes de TPS, PS, CP, CM2 et en REP+, en responsabilité dans les écoles d'application les lundis et vendredis, M2 considérés opérationnels, sans besoin de tuitage et d'accompagnement après une semaine d'accueil à l'INSPE fin août , nous interroge sur le crédit donné à la formation initiale pour être en mesure d'enseigner. Nous sommes également très inquiets pour les publics prioritaires qui vont « bénéficier » à tiers temps d'un débutant, certes en école d'application mais pour lequel aucun temps de formation sur le terrain n'est prévu.

Les DEA rappellent que ce n'est pas la même chose d'être DEA d'une école de 3 classes ou de 14 classes et donc qu'il faut prendre ces différences en compte.

L'administration départementale indique souhaiter rencontrer les DEA une fois par mois et indique avoir pris en compte des demandes, notamment en limitant les déplacements de formateur-trices l'an prochain. Elle souhaite aussi valoriser l'implication des personnels qui s'engagent « plus ».

- **Plan départemental de formation.**

Le SNUipp-FSU a fait remarquer que la part des stagiaires sur candidature diminuait d'années en années. Pour le SNUipp-FSU, les stagiaires doivent être demandeur-euses d'une formation et ne pas la subir en étant obligé-e d'y participer. Sinon la formation n'a aucun sens.

Ce constat semble partagé par l'administration départementale qui indique que, dans la mesure du possible, les constellations se feront sur la base du volontariat.

- **Formations statutaires (Cappei, direction).**

Concernant les formations statutaires (CAPPEI, direction, etc.), le SNUipp déplore le fait que beaucoup ne soient pas accessibles à un public volontaire. Le SNUipp-FSU demande notamment que les personnels en charge d'une classe unique, qui sont des directeur-trices une classe, soient pleinement associés à la formation des directeur-trices tout comme les directeur-trices déjà en poste et qui souhaiteraient bénéficier d'une nouvelle formation car ils-elles en ressentent les besoins. Cette demande a été notée par l'administration.

Le SNUipp-FSU est également intervenu concernant la formation pour les personnels nouvellement nommé-es en CP-CE1 dédoublés, la formation de formateur, la formation interdegrés, la formation en REP/REP+.

Le SNUipp-FSU rappelle la demande intersyndicale et faite avec les associations des Rased de l'académie d'Amiens (AME, AREN, AFPEN) pour que les personnels spécialisé-es puissent participer à des formations académiques afin de changer de module. Cette demande a été notée par l'administration.

Le SNUipp-FSU rappelle également que les programmes de maternelle vont changer à la rentrée 2021. Il refuse ces changements et demande ce qui va être mis en place au niveau départemental pour accompagner les collègues dans ces changements. L'administration indique qu'il y aura du temps de « concertation ».... C'est-à-dire prendre sur les réunions de conseil de maître ou de cycle. Pour le SNUipp-FSU ce n'est pas normal.

- **Formation pendant les congés.**

Le SNUipp-FSU refuse également les formations pendant les congés. Le syndicat demande un bilan des modules mis en place l'an passé pendant les petites vacances. L'administration concède que cela ne fut pas un succès et que cela n'a pas créé un grand enthousiasme. Pour le PDF 2021-2022 il n'y aura que la formation PSC1 pendant les vacances qui elle est très attractive. Le SNUipp-FSU rappelle que comme cette formation n'a lieu que pendant les vacances elle est effectivement attractive mais qu'elle le serait peut-être encore plus si elle avait lieu sur le temps de classe.

2) Projection formation continue pour 2021-2022

Après une présentation des priorités nationales et académiques, l'administration départementale dévoile les modules et thématiques du prochain PDF ainsi que les modalités d'organisation des constellations et formations de proximité. L'objectif pour l'administration est que le calendrier des formations débute dès septembre et qu'il ne soit pas chamboulé. Aussi, l'administration départementale indique que toutes les formations de proximité se tiendront à distance avec une très grande part sur les fondamentaux. Au niveau des constellations, l'administration indique que l'objectif d'1/6^{ème} des collègues en formation cette année n'a pas été tenu, l'an prochain le nombre de constellations sera doublé. L'an prochain, le projet est de 18h en animation pédagogique et 12h sur le temps de classe. L'objectif est que les personnels ne soient pas désigné-es et donc volontaires mais pour cela il faut que les formations soient attractives car il faudra bien que tous les personnels participent à une constellation.

- **Plan départemental de formation.**

Le SNUipp-FSU refuse cette vision de la formation et rappelle la nécessité d'un présentiel autant pour les stagiaires que les formateur-trices. Il rappelle aussi que les collègues n'en peuvent plus des fondamentaux.

Le SNUipp-FSU rappelle les besoins en formation dans le département. Il indique par exemple la participation de 180 collègues à un stage sur la question des EBEP. C'est une vraie problématique. Le SNUipp-FSU intervient aussi pour demander la mise en place de formation sur le métier et des problématiques et thématiques EPS, arts, ASH et de société qui ne sont pas éloignées des écoles et des pratiques professionnelles : enjeux climatiques, laïcité, lutte contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles, égalité fille-garçon. Le SNUipp-FSU demande aussi confirmation qu'il sera possible de défalquer les formations Canopé ou OCCE des 18h d'animation pédagogique. L'administration indique que des formations Canopé ont été intégrées au PDF.

Le SNUipp-FSU rappelle que les échanges de pratiques sont intéressants mais pas suffisants. Il faut remettre en place des formations en lien avec la recherche universitaire. Les fondamentaux ne sont, eux non plus, pas suffisants pour répondre aux aspirations des collègues en matière de formation. Le SNUipp-FSU a organisé un stage sur la situation des élèves à besoins éducatifs particuliers : 180 volontaires, motivés, inscrit-es qui ont exprimé leur satisfaction de voir des éléments de réponse apportés aux situations de classe problématiques qu'ils rencontrent : **Principes pratiques retenus pour l'andragogie** (KNOWLES 1990) : besoins et motivations de l'adulte, participation active, expérience vécue (relation entre ce que l'adulte sait déjà et ce qu'il apprend, ce qu'il a déjà fait et ce qu'il apprend à faire), résolution de problème (ce qu'il est en train d'apprendre lui servira à résoudre ce problème), application immédiate (utilisation de suite des compétences et connaissances nouvellement acquises) . Ils sont là les besoins.

En réponse à la question du SNUipp-FSU, l'administration n'est pas encore en capacité d'indiquer la date à laquelle la circulaire sera publiée. Les PEMF est DEA seront reçu-es mercredi 25 juin après-midi à l'Inspé en présence de l'IEA-Adjoint.

- **Constellations.**

Pour ce qui est des constellations, l'administration indique que les personnels seront dans la mesure du possible volontaires mais qu'il faudra bien que tout le monde participe tôt ou tard. L'administration indique que l'objectif est que chaque circonscription déploie 6 constellations en mathématiques et 6 en français en 2021-2022 avec également des constellations sur l'école inclusive (français et mathématiques) et une à destination des remplaçant-es. L'administration souhaite aussi intégrer au maximum les remplaçant-es dans les constellations notamment les BD en remplacement long dans une école.

Le SNUipp-FSU rappelle que le principe des constellations peut être intéressant du point de vu du mode de formation mais qu'il ne faut pas les centrer uniquement sur les fondamentaux. Il rappelle également le nombre insuffisant de formateur-trices en circonscription pour assurer correctement leur déploiement. Cette année encore : aucune création de postes de formateur-trice en circonscription. Le SNUipp-FSU rappelle que ces formations doivent être organisées sur la base du volontariat.

Pour conclure, l'administration rappelle que le processus de formation n'est pas un jugement sur la pratique mais doit permettre de voir avec les collègues ce qu'ils-elles ne peuvent pas voir par eux-mêmes.

3) Bilan formation initiale 2020-2021

L'administration départementale présente rapidement quelques chiffres :

- 174 PES recrutés à la rentrée 2020 dont 165 sur le concours externe et 9 sur le concours troisième voie.
- 7 collègues en renouvellement de stage.
- 3 en report de scolarité.
- 1 prolongation-renouvellement.
- 9 en prolongation de scolarité.

Sur les PES 2020-2021 il y a eu 24 DPA et 4 DPA « alerte », ce qui est plus que les années précédentes.

A la rentrée scolaire prochaine, il y aura 150 PES dans le département de l'Oise.

Le SNUipp-FSU et FSU rappellent qu'ils portent un autre projet de formation avec un recrutement en licence 3 qui débouche sur une qualification au master avec un statut de fonctionnaire pendant cette période.

Concernant **les retours des PES**, le SNUipp-FSU réaffirme qu'il est toujours compliqué d'affecter des collègues à mi-temps. Pendant l'année de stage, nos collègues doivent être protégé-es. Là un mi-temps, c'est trop. Trop pour se former, passer un master, faire la classe, organiser une année dans une classe, recevoir les parents, les livrets, la vie d'une école. *Le SNUipp-FSU revendique 1/3 temps maximum.* Le SNUipp-FSU fait aussi état du ressenti des collègues PES d'un déséquilibre dans la charge de travail au cours de l'année scolaire avec beaucoup de demandes en février-mars.

Et puis le syndicat rappelle que les stagiaires sont à mi-temps et pas à 100% même en juin quand il faut remplacer les collègues directeur-trices qui sont en formation. Sous quelle forme de peuvent-ils aller observer dans d'autres cycles : en responsabilité, avec une convention de stage ?

A cette dernière question, l'administration départementale et l'Inspé indiquent qu'ils peuvent s'adresser aux IEN. Monsieur l'IEN-Adjoint rappelle que le remplacement des directeur-trice lors des deux semaines de stages se fait bien sur la base du volontariat. [Le SNUipp-FSU était intervenu la semaine dernière et avait eu confirmation du respect des textes].

Le jury de titularisation aura lieu le 5 juillet.

4) Projection formation initiale : 2021-2022

Les maquettes de master 2021 sont présentées. L'implication des formateur-trices sera répartie de la façon suivante :

- 1/3 PEMF-DEA
- 1/3 PRAG/PRCE
- 1/3 enseignant-e de l'Inspé

Le concours aura lieu en fin de M2. Les L2, L3 et M1 alternant-es continuent sur la même école. A la rentrée 2021, il y aura donc : des étudiants en M1 et M2 MEEF ainsi que des étudiant-es en L2, L3, M1 AED, des M2 contractuel-les alternant-es (50). Il y aura aussi des M1 et M2 SOPA.

- M1 SOPA : tutorat mixte via un e-port folio (Tutelec) donc uniquement à distance avec accompagnement Inspé et PEMF-DEA.
- M2 SOPA : idem que pour M1 SOPA mais avec une visite de l'Inspé
- M1 alternant-es : idem que pour M1 SOPA mais avec deux visites de l'Inspé
- M2 alternant-es : idem que pour M1 SOPA mais avec deux visites de l'Inspé + un tutorat DSDEN (pas plus de précisions).

Le SNUipp-FSU continue à demander de limiter les affectations de deux PES sur le même poste. Il demande également ce qu'il en sera des APP dans les maquettes 2021. Il interroge également sur les modalités de cette année transitoire puisque les M1 de cette année ont passé le concours et pour beaucoup ne le passeront pas l'an prochain puisqu'ils-elles l'auront sûrement. Où l'administration va-t-elle trouver les candidat·es au CRPE 2020 ?

Pas de réponse de l'administration.